



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MRC DE MATAWINIE ÉTABLIT SES PRIORITÉS EN VUE DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Rawdon, le 30 août 2018 – En ce début de campagne électorale, la MRC de Matawinie affirme ses priorités en matière d'aménagement du territoire, de développement local et régional, de transport collectif ainsi qu'en développement numérique et, invite les partis politiques à inscrire celles-ci au sein de leurs engagements électoraux.

Développement numérique

Lancement d'un appel de projets dans le cadre du programme Québec branché

De par son annonce d'un investissement de 55 M\$ pour l'implantation d'un réseau de fibre optique, la MRC affirme la priorité qu'elle accorde au développement d'infrastructures numériques. Rappelons que ce projet, entièrement financé par la MRC, visant à déployer 2 700 km de fibre optique devant être installée sur plus de 52 000 poteaux, permettra d'offrir l'accès à Internet haute vitesse à plus de 42 000 résidences et organismes répartis sur l'ensemble du territoire municipalisé de la Matawinie.

Lors du dévoilement du Plan d'action en économie numérique, Québec réitérait sa volonté de mettre en œuvre le programme *Québec branché* par l'investissement de sommes importantes sur une période de cinq ans. Ce programme appuie le financement d'infrastructures numériques dans les communautés rurales, en complémentarité avec le nouveau programme *Branché pour innover* du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l'appel de projets du programme *Québec branché* s'étant terminé en mars 2017, plus de 80 projets ont été retenus représentant des investissements de plus de 290 millions de dollars, dont 105,9 millions provenant du gouvernement provincial. Bien évidemment, la MRC entend souscrire aux programmes *Québec branché* et *Brancher pour innover* dès qu'un appel de projets sera lancé et demande aux partis politiques de prendre un engagement fort concernant le développement numérique en région puisqu'il s'agit d'un puissant levier de développement socioéconomique.

Aménagement du territoire

Projet d'amélioration de la route 3

Lorsqu'il est question d'aménagement et de développement du territoire, difficile de passer sous silence les enjeux prioritaires relatifs à l'entretien et l'amélioration du réseau routier. À cet effet, la MRC souhaite obtenir une annonce du gouvernement du Québec quant au projet d'amélioration de la route 3, une route de 31 km reliant les municipalités de Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints. La MRC rappelle que le projet d'amélioration de la route 3 est en continuité de l'annonce faite en janvier dernier relativement à la subvention de 7,8 millions pour la réfection du chemin des Cyprés et aurait des retombées économiques importantes pour le développement de la Matawinie.

Amélioration des routes 131 et 125

Outre le projet de la route 3, la MRC a également identifié au cœur de ses priorités l'amélioration des routes 131 et 125 en raison d'enjeux importants liés à la sécurité et la fluidité de ces axes routiers. Rappelons que, depuis plus de 25 ans, les projets d'amélioration des routes 131 et 125 sont dans les cartons de la MRC et représentent des enjeux prioritaires pour les municipalités à proximité de celles-ci. La MRC interpelle donc les partis politiques à prendre des engagements forts face aux problématiques de sécurité et de fluidité observés sur les routes 131 et 125 afin de prioriser ces dossiers et aboutir enfin à la réalisation des travaux d'amélioration de ces axes routiers.

Financement de projets communautaires d'énergie renouvelable

Depuis plusieurs années, la MRC travaille, en collaboration avec des partenaires autochtones, à la réalisation d'un projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin. Avec ce projet d'aménagement hydroélectrique, la MRC vise une diversification de ses revenus et permettra également de mettre en valeur les infrastructures ainsi que la collaboration avec la communauté autochtone. En appui à cette démarche, la MRC demande au prochain gouvernement de mettre en place un programme pour financer le développement de projets communautaires d'énergie renouvelable tel que le projet de minicentrale hydroélectrique au barrage Matawin.

Poursuite des travaux concernant la révision des orientations gouvernementales

De plus, la MRC demande à ce que le prochain gouvernement provincial poursuive les travaux concernant la révision des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire afin d'offrir aux municipalités et MRC plus d'autonomie et de latitude dans l'application de certaines normes et ainsi favoriser le développement de la Matawinie par la mise en valeur de ses ressources, infrastructures et particularités régionales.

Protection des lacs et cours d'eau

La présence de plantes exotiques envahissantes dans les lacs du Québec est un véritable fléau pour les municipalités et ses citoyens et ce, depuis plusieurs années. Celles-ci ont des impacts importants sur la biodiversité, l'environnement et l'économie régionale. Tout récemment, en juillet 2018, le gouvernement provincial annonçait un investissement de 8 M\$ sur cinq ans à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Cet investissement est un début, mais vu l'urgence d'agir pour limiter l'introduction et la propagation de telles plantes et ainsi préserver la qualité de l'eau des lacs, la MRC est d'avis que des sommes supplémentaires devront être investies à très court terme.

Mise en œuvre de solutions en regard de la crise du recyclage

D'autre part, le gouvernement provincial fait actuellement face à une crise du recyclage. À cet effet, la MRC demande au prochain gouvernement de mettre en œuvre, dès le début de son mandat, des solutions aux problématiques rencontrées par les centres tri. La MRC affirme que si Québec ne prend pas action rapidement, des impacts considérables sont à prévoir entre autres sur les contrats municipaux par une augmentation substantielle des coûts, mais aussi un risque important d'entraîner une régression quant aux habitudes des citoyens en ce qui a trait au recyclage.

Création d'un fonds d'urgence pour l'entretien du réseau routier en terres publiques

Avec la hausse des catastrophes naturelles, les désastres climatiques sont de plus en plus fréquents et occasionnent des événements sur le réseau routier en terres publiques tels des

glissements de terrain, des routes sectionnées, etc. Lors de tels événements, la MRC et les municipalités doivent prendre action rapidement et il peut être parfois complexe d'identifier l'organisme responsable des frais relatifs aux travaux requis. Ayant vécu quelques événements en Territoire non organisé au cours de l'été 2018, la MRC réclame la création d'un fonds d'urgence pour l'entretien du réseau routier en terres publiques disponible lorsque surviennent de telles situations.

Développement local et régional

Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

La pénurie de main-d'œuvre est un enjeu à l'échelle provinciale. Ayant plusieurs municipalités considérées en région éloignée sur son territoire, la MRC entend déployer tous les efforts nécessaires pour enrayer les difficultés de recrutement qui deviennent un frein au développement des entreprises et par ricochet au développement local et régional; il y a donc urgence d'agir! En effet, certaines statistiques dévoilées par l'IMT (*Information sur le marché du travail*), entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2018, indiquent que pour 955 postes vacants sur le territoire de la Matawinie, seules 255 candidatures ont été reçues, ce qui est loin d'être suffisant! Les entreprises doivent être créatives et mettre en place des mesures pour recruter et aussi retenir les travailleurs en région. Par conséquent, une stratégie doit être priorisée et la MRC sollicite l'engagement des partis politiques afin que des mesures soient mises de l'avant pour aider et accompagner les entreprises à attirer et intégrer les travailleurs en Matawinie. La MRC affirme que des investissements en habitation, tels que des logements sociaux et abordables seront nécessaires pour accueillir les nouveaux travailleurs sur le territoire de la Matawinie en raison d'une offre non suffisante pour répondre aux besoins en matière d'habitation.

Réinvestissement en développement local et régional

En novembre 2014, le gouvernement du Québec signait, avec les représentants des municipalités, une entente proposant une révision de la structure de gouvernance en matière de développement économique et régional, secteur où les MRC assument de nombreuses responsabilités et jouent un grand rôle, ainsi qu'un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités et ce, dans l'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire. Aujourd'hui, nous sommes à même de constater que Québec dégage des surplus budgétaires. Donc, l'équilibre budgétaire étant ainsi atteint et considérant que le territoire de la Matawinie est très vaste et sa population très active, la MRC priorise un réinvestissement en développement local et régional par la bonification du Fonds de développement des territoires (FDT) et ce, afin d'avoir une gouvernance locale plus efficiente et permettre ainsi à la MRC de mieux jouer son rôle en matière de développement local et régional.

Bonification des sommes investies en développement touristique

La Matawinie, reconnue pour son potentiel touristique, il est certes que le développement et les investissements dans l'industrie touristique en Matawinie sont au cœur même des priorités de la MRC. Une bonification des sommes investies dans ce secteur d'activité aurait pour effet de diversifier l'offre touristique sur le territoire, favoriser le développement des entreprises du milieu et permettrait d'accentuer le nombre d'emplois sur une base annuelle plutôt que saisonnier; bref, stimuler l'économie du territoire!

Transport collectif

Mise en place de nouvelles mesures et bonification du Programme d'aide au transport collectif (PADTC)

Le transport, qu'on fasse référence au transport collectif, interurbain ou adapté, celui-ci joue un rôle important dans le développement économique et du territoire. De ce fait, la MRC est d'avis que les enjeux de gouvernance et de financement en matière de transport collectif doivent être priorités par le prochain gouvernement du Québec afin de permettre à la MRC d'assurer, envers les usagers du réseau, une organisation et exploitation efficace, sécuritaire, accessible et abordable de l'ensemble des transports régionaux sur son territoire, par la mise en place de nouvelles mesures et par une bonification des sommes disponibles au Programme d'aide du transport collectif (PADTC) offrant un engagement sur un terme de cinq ans plutôt qu'un renouvellement annuel du programme.

En terminant, la MRC invite les candidats des différents partis politiques à débattre sur les priorités affirmées et à prendre des engagements clairs face aux différents enjeux dénoncés. M. Sylvain Breton, préfet et maire de la Municipalité d'Entrelacs, rencontrera chacun des candidats des comtés de Berthier et de Bertrand et souhaite une belle campagne à tous les candidats et électeurs.

À propos de la MRC de Matawinie

Le territoire de la MRC de Matawinie entend se développer selon les principes du développement durable, où une diversité d'activités cohabite dans le respect de l'environnement et des paysages naturels. La MRC de Matawinie se veut une organisation efficace et efficiente, tournée vers ses municipalités constituantes, valorisée et respectée par ses partenaires et reconnue par sa population. La MRC de Matawinie aspire également à être un employeur recherché, misant sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour faire face avec succès aux défis actuels et futurs.

-30-

Source :

Monsieur Sylvain Breton
Préfet
MRC de Matawinie
(450) 820-6274
maire@entrelacs.com